

LES ATTEINTES AUX BIENS D'APRÈS LES ENQUÊTES « CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ »



7,2 millions
D'ATTEINTES AUX BIENS
DÉCLARÉES PAR LES MÉNAGES
OU LES PERSONNES
DE 14 ANS ET PLUS
EN 2013



5,7 millions
D'ATTEINTES CONTRE LE LOGEMENT
OU LE VÉHICULE
DÉCLARÉES
PAR LES MÉNAGES
EN 2013



1,5 million
DE VOLS ET TENTATIVES
DE VOL PERSONNELS
DÉCLARÉES PAR LES
PERSONNES DE
14 ANS ET PLUS EN 2013

Depuis la réalisation de l'enquête nationale de victimation « Cadre de vie et sécurité » en 2007, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) en partagent la maîtrise d'ouvrage. Nous en sommes aujourd'hui à la huitième enquête dont la collecte s'est déroulée début 2014.

L'enquête est réalisée en France métropolitaine auprès des ménages ordinaires. Elle exclut donc les personnes vivant en collectivités et les personnes sans domicile. Le dispositif est constitué de trois questionnaires dont deux comportent des questions relatives aux atteintes aux biens. Le questionnaire dit « ménage » est entièrement dédié aux atteintes aux biens. Il décrit les vols et les actes de vandalisme liés aux résidences ainsi que ceux liés aux véhicules.

Une personne de 14 ans ou plus du ménage est ensuite tirée au sort pour témoigner des éventuelles atteintes personnelles (questionnaire dit « individuel »). Certaines de ces questions sont relatives à des atteintes aux biens tels que les vols avec ou sans violences ou menaces.

Les réponses des enquêtés permettent de déduire des nombres et des proportions de ménages ou de personnes victimes pour chaque atteinte. Pour les atteintes aux biens et les violences physiques hors ménage, on peut également déduire un nombre d'atteintes subies. Ces chiffres sont connus avec une précision relative liée aux aléas du tirage de l'échantillon et à sa taille. Ainsi, ils fournissent des ordres de grandeur qui ne doivent aucunement être considérés comme des données exactes.

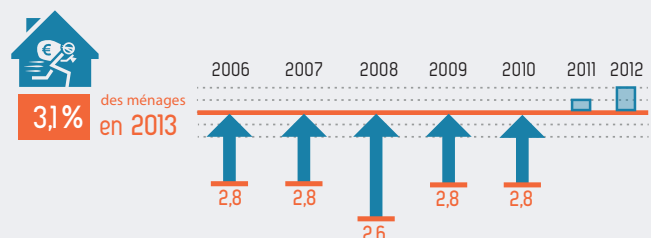
LES ATTEINTES CONTRE LE LOGEMENT DÉCLARÉES PAR LES MÉNAGES

5,7 millions d'atteintes aux biens déclarées par les ménages en 2013

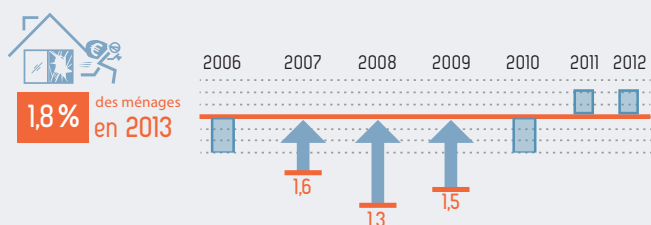


STABILITÉ DE LA PROPORTION DE MÉNAGES VICTIMES DE VOLS CONTRE LES RÉSIDENCES APRÈS UNE FORTE HAUSSE EN 2011, BAISSÉ POUR LE VANDALISME CONTRE LE LOGEMENT

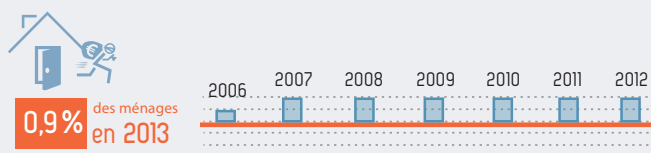
• Vols résidences : **879 000** ménages victimes



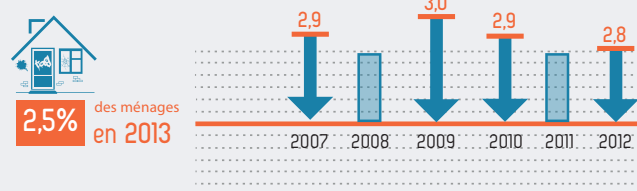
• Cambriolages (y compris tentatives) : **520 000** ménages victimes



• Vols sans effraction : **246 000** ménages victimes



• Vandalisme du logement : **694 000** ménages victimes *



* Note sur la période d'étude des actes de vandalisme :

A l'issue de la première enquête, la formulation des questions de victimation sur les actes de vandalisme contre le logement ou la voiture a été modifiée. Ainsi, les résultats collectés lors de l'enquête 2007 ne sont pas comparables à ceux qui l'ont été lors des enquêtes suivantes.

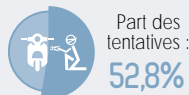
Si, aux termes de tests statistiques, les taux annuels de victimation diffèrent d'un écart inférieur à la précision de l'enquête, la variation observée est considérée comme non significative. A l'inverse, quand l'écart est suffisant, on peut en déduire l'existence d'une tendance à la hausse ou à la baisse (elle est dite « significative »). Dans ce document, le seuil de significativité à 5 % a été retenu.

Légende des graphiques :

- niveau du taux 2013
- pas de variation significative entre l'année «X» et 2013
- ↓ baisse significative entre l'année «X» et 2013
- ↑ hausse significative entre l'année «X» et 2013

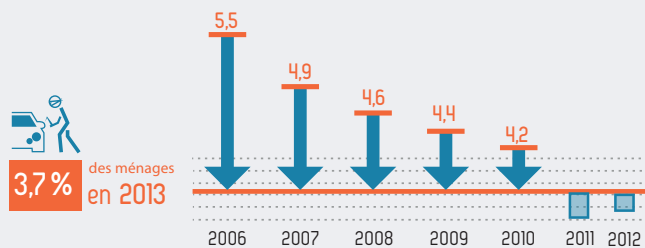
LES ATTEINTES CONTRE LES VÉHICULES DÉCLARÉES PAR LES MÉNAGES

5,7 millions d'atteintes aux biens déclarées par les ménages en 2013

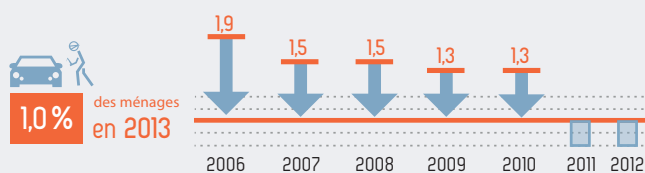


STABILITÉ DE LA PROPORTION DE MÉNAGES VICTIMES DE VOLS ET D'ACTES DE VANDALISME CONTRE LA VOITURE APRÈS UNE BAISSÉ JUSQUE 2011. AUGMENTATION DES VOLS DE VÉLO

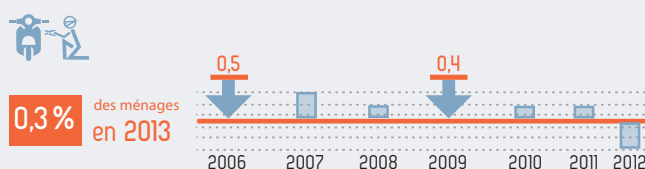
• Vols véhicules à moteur : **1 046 000** ménages victimes



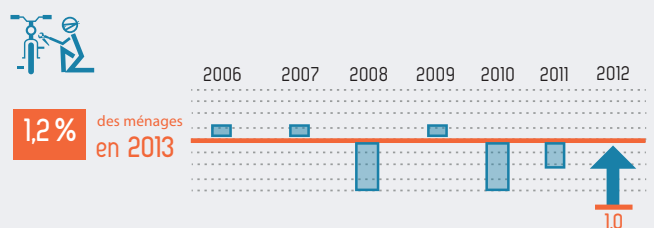
• Vols de voiture : **272 000** ménages victimes



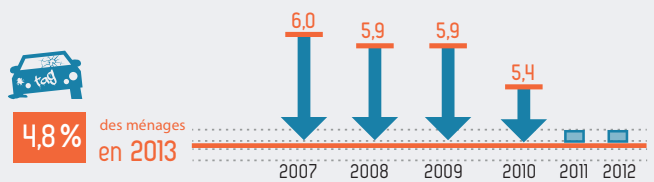
• Vols de deux-roues à moteur : **94 000** ménages victimes



• Vols de vélo : **327 000** ménages victimes



• Vandalisme de la voiture : **1 351 000** ménages victimes*



* Note sur la période d'étude des actes de vandalisme :

A l'issue de la première enquête, la formulation des questions de victimation sur les actes de vandalisme contre le logement ou la voiture a été modifiée. Ainsi, les résultats collectés lors de l'enquête 2007 ne sont pas comparables à ceux qui l'ont été lors des enquêtes

Légende des graphiques :

- niveau du taux 2013
- pas de variation significative entre l'année «X» et 2013
- ↓ baisse significative entre l'année «X» et 2013
- ↑ hausse significative entre l'année «X» et 2013

LES VOLS PERSONNELS DÉCLARÉS PAR LES PERSONNES DE 14 ANS ET PLUS

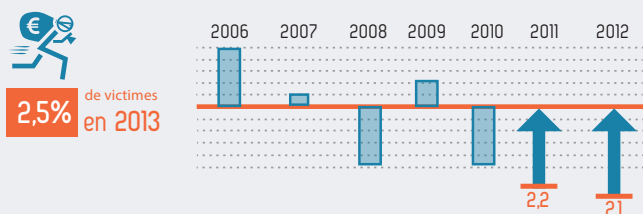
1,5

million de vols et tentatives de vol personnels déclarés par les personnes de 14 ans et plus en 2013

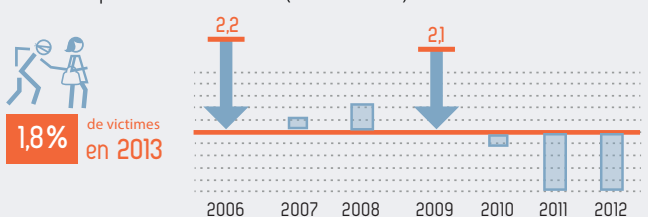


AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE PERSONNES VICTIMES DE VOLS PERSONNELS, EN PARTICULIER DE FEMMES VICTIMES DE VOLS AVEC VIOLENCES OU MENACES

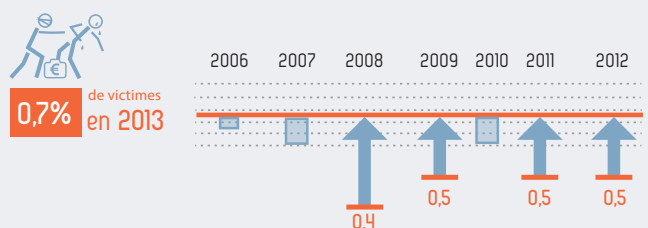
• Vol personnels : **1 298 000** personnes victimes (14 ans et +)



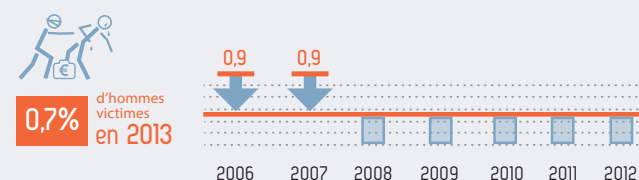
• Vol personnels sans violence, ni menace : **949 000** personnes victimes (14 ans et +)



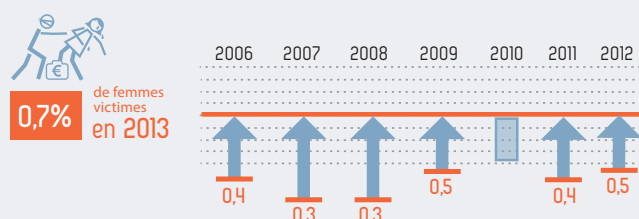
• Vol personnels avec violences ou menaces : **360 000** personnes victimes (14 ans et +)



• Vol personnels avec violences ou menaces : **167 000** d'hommes victimes (14 ans et +)



• Vol personnels avec violences ou menaces : **193 000** femmes victimes (14 ans et +)



Légende des graphiques :

- niveau du taux 2013
- pas de variation significative entre l'année «X» et 2013
- ↓ baisse significative entre l'année «X» et 2013
- ↑ hausse significative entre l'année «X» et 2013

* La somme de nombres arrondis n'est pas égale à l'arrondi de la somme de ces nombres.